
COMPTE-RENDU de la réunion de quartier

« Hauts de Lagny »

Mardi 11 Mai 2023 à 18h30, Totem

Etaients présents :

M.ZOUAOUI, Adjoint au Maire, Vie des quartiers, Démocratie locale et Commerce.

M. CHAUVEAU, Adjoint au Maire, Prévention, sécurité médiation urbaine et logistique

M. TILLET, Chef de Cabinet du Maire.

M. RUFFIN, Directeur du pôle de Gestion Urbaine

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier

* * *

Monsieur ZOUAOUI ouvre la séance et énonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Retour sur les questions précédemment posées
- Réalisation de l'itinéraire de la visite du quartier
- Point sur les travaux du réseau de chaleur urbain
- Point sur les travaux du champ pourri
- Réalisations de la ville
- Questions diverses

Présentation des Elus et des services ainsi que des participants à la réunion.

Retour sur les questions précédemment posées :

- **Une conseillère demande quel est le fonctionnement du réseau de chaleur ?**

Le réseau de chaleur consiste à récupérer la chaleur fatale produite par l'incinération des ordures ménagères afin de créer de la vapeur et de l'utiliser pour chauffer des bâtiments publics et privés.

- **Une conseillère demande si une personne a été embauchée afin de faire traverser les enfants devant les écoles.**

Une campagne auprès des personnels des écoles va être faite afin qu'ils puissent effectuer le passage des enfants au volontariat car nous ne trouvons pas de personnes à embaucher uniquement sur ce type de poste.

- **Une conseillère explique qu'au niveau de l'arrêt tuyas, il n'y a pas de passage piéton, que faire ?**

La municipalité propose d'effectuer un passage piéton provisoire.

- **Un conseiller demande s'il est possible de mettre en place un marquage au sol afin d'éviter que les voitures se garent à cheval rue Jean Moulin ?**

Beaucoup de marquages ont été effectués, la municipalité réfléchit à la création de stationnement dans ce quartier ce qui désengorgera les rues.

- **Un conseiller demande s'il est possible de faire parvenir aux conseillers la lettre que la municipalité a envoyé à Habitat 77 concernant le projet du champ pourri.**

La lettre ainsi que la réponse d'habitat 77 a bien été transmise par mail aux conseillers de ce quartier.

- **Une conseillère demande si la route de Conches est limitée à 50 km/h ?**

Non celle-ci étant une route communale, est bien limitée à 30 km/h.

- **Une conseillère explique qu'à côté du gymnase, des motos circuleraient anarchiquement.**

La Police Municipale en prend bonne note et se rendra sur place afin d'effectuer des contrôles.

- **Une conseillère demande s'il est possible d'afficher un plan avec le nom des rues afin que ceux qui ne connaissent pas puissent se diriger dans le quartier ?**

Monsieur ZOUAOUI répond que ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil afin que les conseillers puissent travailler sur le lieu.

- **Une conseillère demande s'il est possible d'habiller le mur anti-bruit au niveau de Pierre Semard.**

Monsieur PETEY prend bonne note de cette demande et se renseigne afin de savoir s'il est possible de végétaliser.

- **Une conseillère demande quand la caméra au niveau de la cuisine centrale sera-t-elle mise en place ?**

Aucune date n'est fixée pour le moment.

Itinéraire de la visite de quartier :

HAUTS DE LAGNY

21 MER
JUIN
18H30



PARCOURS

AVENUE ANDRÉ MALRAUX → ALLÉE LOUIS BRAILLE → RUE DAVID BOULAN →
RUE JEAN MOULIN → RUE PIERRE SEMARD → RUE DU CHAMP TORTU

Point sur les travaux du réseau de chaleur urbain :

Les travaux ont commencé au niveau du SIETREM, en ce sens le réseau se déploiera jusqu'à l'espace Charles Vanel. Aussi, les travaux impacteront le chemin de Gouvernes. Quant-au centre-ville, l'impact des travaux étant important en de nombreux points, il a été décidé qu'ils seront réalisés pendant l'été. Ceci permettra de limiter les nuisances pour les riverains. Le calendrier étant respecté, les travaux se termineront en 2024 pour le quartier de Marne et Chigny. Pour l'ensemble de la ville, la fin des travaux est prévue en 2025.

Toutefois, il est important de préciser, d'un point de vue technique que ces travaux nécessitent des tranchées profondes, ce sont donc des travaux d'une envergure importante.

Point sur les travaux du Champ pourri :

Pour rappel, le terrain appartient au département. En ce sens, le bailleur « Habitat 77 » souhaite y construire une soixantaine de logements. Aussi, un permis de construire a été déposé. Toutefois, à la suite de plusieurs demandes de riverains, une étude environnementale a été demandée par la municipalité.

Suite à cette requête, le permis de construire a été retiré en l'attente d'une réponse.

Réalisations de la ville :

1. **Travaux des Tennis au parc des sports en cours :** Les futures installations ainsi que l'espace restauration ont été présentées. La fin de réalisation des courts intérieurs couverts est prévue pour la fin 2023. Quant aux courts extérieurs et l'espace restauration, la fin des travaux est prévue pour l'été 2024. L'inauguration des terrains de baskets 3x3 sur le parc des sports pour aura lieu le 1^{er} juillet.
2. **Travaux de la rue Vacheresse :** la pose des pavés est actuellement en cours. Il y aura toutefois un arrêt des travaux au mois de juillet pour permettre aux commerces d'avoir une activité estivale.
3. **Travaux du Club d'aviron :** les travaux se termineront au 30 juin 2023.
4. **Maison de la santé et son parking :** le parking est actuellement en zone bleue à partir de 9. La PM effectue des passages réguliers afin de laisser des espaces de stationnement pour les patients. Zone passera bleue à partir de 8h pour laisser des places libres dès l'ouverture du centre. Les médecins pourraient avoir des places réservées dans un autre parking.
5. **Piste cyclable sur les Hauts de Lagny (RER Vélo) :** elle permettra de rejoindre Paris. C ' est l'agglomération Marne et Gondoire qui gère la construction. Aussi, la fin des travaux est prévue pour la fin de l'été. Le but de ce réseau régional de mobilité est de permettre aux habitants de rejoindre les différentes gares RER.

Questions diverses :

- **Quid du chemin piétonnier rue Georges POMPIDOU ?**

Les herbes sont hautes et seront coupées.

- **Existe-t-il une obligation de compostage ?**

Le SIETREM récupérera à partir de 2024, les déchets compostables. Une expérimentation est en cour.

- **Quid des problèmes de stationnement rue Pierre Semard ?**

Des lignes jaunes pourront être repeintes. Un stationnement en épi peut être envisagé ou d'autres systèmes permettant de solutionner le problème.

- **Quid des problèmes de stationnement rue Pierre Semard ?**

Des lignes jaunes pourront être repeintes. Un stationnement en épi peut être envisagé ou d'autres systèmes permettant de solutionner le problème.

- **Peut-on renforcer la signalisation déjà existante sur la route de Conches ?**

La règle de la priorité à droite s'applique normalement en l'absence de signalisation. Un « *cédez le passage* » a déjà été installé pour pallier les problèmes rencontrés.

- **Quid de l'école des Touvents ?**

L'école n'est plus. L'objectif est d'en faire un lieu de vie, une salle de réception, un local qui pourra être proposé aux associations. Il est possible d'en faire un espace évolutif au service des écoles de la commune.

- **Quid de l'école des Touvents ?**

L'école n'est plus. L'objectif est d'en faire un lieu de vie, une salle de réception, un local qui pourra être proposé aux associations. Il est possible d'en faire un espace évolutif au service des écoles de la commune.

- **Est-il possible d'avoir une station spécifique pour les trottinettes ?**

La flotte sera répartie sur 27 stations spécifiques. La flotte sera bridée à 2 km/h dans le centre, et bridée à 10 km/h autour des écoles. Il suffira de payer pour débloquer la trottinette.

- **Y'aura-t-il des projets d'aménagement sur le square du 8 mai 1945 ?**

Des projets pour les enfants ont été étudiés. Toutefois, les nuisances pour les riverains seraient importantes.